

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2018

N°47



LOUBENS LAURAGAIS



EDITORIAL

Nous pouvons pratiquement dire "Ouf !", le gros projet communal de ces dernières années est dans la phase finale. Sans l'apparition d'un nouveau problème administratif, le PLU sera terminé d'ici la fin de l'année. Un article dans ce bulletin y est consacré. Vous trouverez aussi des informations sur les autres projets en cours concernant notre village.

Le budget 2018 est bouclé sans augmentation communale des taxes d'habitation et foncières, notre souhait étant de limiter au maximum l'impact de la nouvelle Communauté de Communes sur le porte-monnaie de tous.

J'en profite aussi pour vous rappeler la possibilité de recevoir ce bulletin par messagerie électronique, cela économise notre budget de fonctionnement. Si ce n'est pas déjà fait, communiquez nous simplement une adresse e-mail et vous recevrez une version couleur lisible quel que soit le matériel informatique que vous utilisez.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances, qui je l'espère seront beaucoup plus ensoleillées que les six derniers mois.

Marc Garrigou



INFORMATIONS DIVERSES

PLU :

Nous voilà donc dans la phase finale qui va valider notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) et sa révision du zonage d'assainissement collectif.

L'analyse par les PPA (Personnes Publiques Associées) est terminée et des points de désaccord ont été remontés. Ils seront revus par le bureau d'étude en charge de l'élaboration.

Je citerai par exemple le nombre d'habitants en 2030 imposé par le SCOT ou PETR ou Pays Lauragais, difficile de s'y retrouver dans ce mille-feuille administratif qui gère notre vie de tous les jours...

Notre projet est basé depuis le début sur les données du SCOT en vigueur, soit un objectif de 530 habitants en 2030. Cette instance a participé aux réunions que nous avons organisées pour rédiger le PLU de la commune. Suite à l'examen de notre dossier terminé, ils nous annoncent qu'une révision en cours du SCOT prévoit une réduction du nombre d'habitants pour Loubens-Lauragais en 2030.

En parallèle il est fait mention que notre document ne prend pas en compte une nouvelle information, la future sortie de l'autoroute Toulouse/Castres aux environs de Vendine et Maurens-Scopont.

Sachant qu'une sortie d'autoroute amène généralement des habitants, nous trouvons incohérent de réduire la population prévue, cela devrait être l'inverse. Voilà donc un exemple concret d'embûche administrative qu'il faut gérer.

Vous pouvez en ce moment vous mobiliser sur ce point en participant à l'enquête publique du futur SCOT (voir affichage en mairie sur les modalités).

Les prochaines étapes sont :

- L'enquête publique du 29 juin au 31 juillet. C'est le moment qui vous permet de remonter vos observations auprès du Commissaire Enquêteur nommé par le Tribunal Administratif.
- Par messagerie (plu-enquete@loubens-lauragais.fr), courrier, inscription sur un le registre d'enquête à la Mairie ou directement auprès du Commissaire lors des permanences :

Mardi 3 juillet de 17 à 19h
Vendredi 13 juillet 15 à 17h
Samedi 21 juillet de 15 à 17h
Mardi 31 juillet de 17 à 19h

- L'avis du Commissaire Enquêteur avec les modifications à apporter au dossier.
- La modification du dossier et la délibération pour valider le PLU.

Vous serez informés officiellement par divers moyens de ces étapes (affichage, presse, site web, etc.).

Pour l'histoire, je vous rappelle que cette aventure a commencé avec la précédente équipe municipale en 2006. Nous espérons que 12 ans de travail et plusieurs milliers d'Euros dépensés permettront enfin à Loubens-Lauragais d'être dans la normalité et de voir arriver au plus tôt un assainissement collectif.

INFORMATIONS DIVERSES

BRULAGE DES DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit (circulaire du 18 novembre 2011)

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage liés aux nuisances d'odeurs ou de fumées ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique en émettant des particules toxiques pour l'homme et l'environnement.

La toxicité des substances émises est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

Que risque-t-on ?

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Que peut-on faire pour se débarrasser de ces déchets verts ?

- Faire un compost et valoriser ainsi vos déchets organiques de jardin et de cuisine.
- Broyer vos déchets et les utiliser comme paillage, empêchant la pousse des mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.
- Apporter vos déchets verts en déchèterie

Déchetterie de Caraman : Route de Cambiac – 31460 Caraman (Tel : 05 61 81 43 79)

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h)

Eclairage du village

Une économie pour notre village et pour l'environnement

A l'aire de la transition énergétique, nous avons profité du soutien financier du SDEGH (Syndicat électricité du département) pour réaliser une opération de remplacement des éclairages des lanternes du village par des LED.

Comme vous avez pu le remarquer, les 40 lanternes accrochées aux façades de notre village rendent depuis ce début d'année un tout autre éclairage.

La puissance de ses lampes a été considérablement réduite grâce à la technologie LED (de 100W à 40W) tout en maintenant un niveau d'éclairage suffisant et plus tamisé.

Le financement de cette opération à hauteur de 45 000 € HT a été pris en charge à 74% par le SEDHG, la part de la commune s'élève à 11 700 € sur un crédit de 12 ans, soit une annuité de 1200€.

Une programmation horaire peut aussi être effectuée pour réduire la puissance à 20W en milieu de nuit.

L'économie d'énergie est estimée à 1500 € par an, celle-ci nous couvre le financement de l'opération et génère en plus un gain substantiel sur notre budget de fonctionnement.



INFORMATIONS DIVERSES

Collecte des déchets et ordures ménagères :

La réorganisation des points de collecte des déchets et ordures ménagères évoquée l'année dernière va être mise en œuvre dans le courant de l'été 2018. La zone principale en bas du village, route du Barry est amenée à disparaître. Plusieurs points de collecte plus petits seront installés sur la commune, tous équipés pour la collecte des ordures ménagères en sac (bac vert) et la collecte des emballages recyclables (tri sélectif en bac jaune). La collecte du verre se fera sur 5 d'entre eux.

Les nouveaux points de collecte seront :

- Palays (derrière le château) – avec collecte du verre
- Le long du mur de l'école – avec collecte du verre
- Rue du rempart du château
- Route Tolosane (aire existante) – avec collecte du verre
- Chemin d'En Guile – avec collecte du verre
- Chemin d'En Raillac au niveau d'En Conte – avec collecte du verre
- Intersection chemin d'En Guit et chemin d'En Raillac
- Au début du chemin du Bois Périé



Cette organisation sera testée pendant plusieurs semaines et aménagée si nécessaire.

Les infos en direct du Syndicat Intercommunal pour les Ordures Ménagères :

La collecte des encombrants évolue.

Désormais, si vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants, 2 solutions s'offrent à vous : les apporter à la déchetterie de Caraman, ou bien vous inscrire directement auprès du SIPOM à Revel [tél : 05.62.71.22.83] qui vous proposera ensuite une date de collecte.

Le SIPOM propose depuis peu un service de broyage des végétaux et branchages, pour les particuliers. Pour plus d'infos directement auprès du SIPOM (sur internet ou par téléphone).

La lettre du SIPOM vient d'être distribuée dans nos boîtes aux lettres, elle nous rappelle, entre autres, les consignes de tri sélectif, les vertus du compostage, mais aussi les efforts qu'il nous reste à faire concernant le tri du verre. Nous vous invitons à la lire attentivement !

A noter que le site internet du SIPOM vient de faire peau neuve et que vous y retrouverez toutes les informations utiles et notamment un [moteur de recherche du tri](#) !

Cet outil vous indiquera comment et où vous pourrez jeter/recycler vos déchets.

<http://www.sipom.fr/fr/index.html>

INFORMATIONS DIVERSES

Médiathèque municipale

La médiathèque.....un lieu où on peut aussi jouer!

En effet, tout au long de ce premier trimestre 2018 nous avons pu mettre à disposition de nos adhérents une malle de jeux de société prêtée par la Médiathèque Départementale., jeux s'adressant à toutes les tranches d'âge. Les séances des samedis matin n'ont pas conquis un grand public par contre l'après-midi proposée le dimanche 4 mars a obtenu un vif succès. Ce fut un grand moment de partage et de rencontres intergénérationnelles (de 4 à 75 ans!) qui a réuni les participants autour des jeux de notre malle mais aussi de ceux proposés par d'autres habitants de notre village.

Après-midi très conviviale donc et expérience à renouveler.

Nous avons récemment renouvelé le fonds de C.D. et D.V.D. ainsi que le fonds de livres adultes (romans, B.D., documentaires)

Alors comme toujours, n'hésitez pas à venir...vous trouverez certainement de quoi remplir votre malle...de vacances!



Bonne lecture et bon été à vous.

La médiathèque sera fermée du 1er au 27 août.



Travaux-Aménagements :

Coussin berlinois

Afin de sécuriser les abords de l'école, nous allons installer des coussins berlinois qui permettront de casser la vitesse des véhicules. Toutefois nous vous rappelons que le respect de la réglementation reste et restera la meilleure des préventions et attitudes à conserver.



Accès salle des fêtes

Nous avons décidé de dégager de façon permanente l'accès à la Salle des Fêtes. C'est maintenant rendu possible par la mise en place de poteaux amovibles.



Défibrillateur

La pose d'un défibrillateur au cœur du village (dans le dégagement des toilettes publiques) est en cours de finalisation. Celui-ci sera effectif sous peu, et comme nous l'avons déjà proposé, des formations seront données pour appréhender l'utilisation de cet appareil qui sauve des vies.



BUDGET PREVISIONNEL 2018

332 780€ pour la section fonctionnement

75 441€ pour la section investissement

Postes	Contenu du poste	Réalisé en 2017	Prévisions 2018
Charges à caractère général	Comprend principalement des coûts d'énergie, entretien, impôts, mise à disposition matériel, assurances	30 985	51 993
Charges de Personnels	Salaires et cotisations du personnel employé par la mairie, mise à disposition des cantonniers	60 535	68 157
Charges de gestion courante	Comprend principalement les contributions aux syndicats intercommunaux, les subventions aux associations, les indemnités des élus et le service incendie	123 215	163 207
Charges financières	Intérêts des emprunts, dettes	255	0
Transfert de charges intercommunales	Terres du Lauragais	10 660	10660

Tableau des recettes	2017	2018
Contributions directes (taxes)	123 045	124 951
Dotations générales et directes de fonctionnement (Etat)	78 835	80 423
Indemnité de fonctionnement du bureau de poste (La Poste)	12822	12060
Taxes sur pylônes électriques et redevance d'occupation du domaine public	9272	9272
Récupération T.V.A. (2015)	1350	1836
taxe aménagement	3532	2 000
Subventions attendues	0	6645

Les impôts locaux à Loubens-Lauragais

L'augmentation des bases nous est communiquée par l'Etat.

Cette année il n'y a pas d'augmentation des taxes . Les bases sont des estimations pour l'année, elles peuvent être revues à la baisse comme à la hausse. Nous ne connaissons les bases réelles que l'année suivante.

	Année 2017			Année 2018		
	Base imposition	Taux votés	Produit fiscal attendu	Base imposition	Taux votés	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	506 900	11.19	56 722	525 000	11.19	58 748
Taxe foncière (bâti)	301500	15.51	45 128	306 300	15.51	47 507
Taxe foncière (non bâti)	26 000	70.82	18 413	26 400	70.82	18 696
BUDGET			121 897			124 951

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

FABRIQUE A SONS

Encore une année qui s'achève en musique pour "la fabrique à sOns : école de musique de Loubens-Lauragais", la 7ème de rang!

Une année marquée par la mise en place de cours pour de nouveaux instruments (Saxophone, violoncelle) et d'évènements musicaux (Escoutades de février, FAStival de mars) plébiscités par un public toujours plus chaleureux et connaisseur que l'on remercie pour sa fidélité.

Cette tribune nous permet de remercier également tous les nouveaux adhérents de notre association qui ont répondu à notre appel, et ils sont nombreux (cœur avec les doigts!). Nous remercions également la municipalité de Loubens-Lauragais pour son soutien et son aide!

La fête de la musique (23 juin) est l'occasion de confronter les élèves à un public plus large ainsi qu'à des musiciens venus de tous horizons...un évènement important de la vie de notre village.

Notre année musicale se termine le samedi 30 juin, jour des inscriptions pour la prochaine rentrée (halle de Loubens: 10h/12h). Nous tenons à disposition toutes les informations avec les nouveaux tarifs et sommes heureux d'accueillir dans notre association les cours d'arts plastiques proposés par nos amis les Lez'arts des champs que nous remercions pour leur confiance, pour tout ce qu'ils ont pu proposer dans notre joli village depuis tant d'années ainsi que toutes les collaborations que nous avons pu partager.

Nous accueillerons à la rentrée un nouveau professeur de batterie, Aurélien Rouchaléou, qui succédera à Léa Costantino (que nous saluons et remercions pour le chemin parcouru ensemble et à qui nous souhaitons une belle route) et qui, comme elle, nous vient de la prestigieuse école de batterie Agostini de Toulouse.

La chorale Mérunka est en mouvement perpétuel et accueille toutes celles et ceux qui souhaitent chanter en chœur, tout au long de l'année, lors de concerts ou de collaborations (comme avec la chorale Accords par Foy, le grand orchestre symphonique de Loubens ou la chorale populaire de Toulouse). Des projets d'échanges régionaux sont dans les tuyaux pour l'an prochain. Qu'on se le dise! Nos jeunes laborantins en herbe (notre classe de jeu en groupe) ont pu enregistrer leur travail en studio et le partager sous la forme d'un clip vidéo fait maison.

Enfin, nous avons présenté notre école à la crèche "Les petits coeurs" de Maureville lors d'une rencontre pour leur sortie de fin d'année pour, qui sait, donner envie aux plus petits de goûter aux joies de la pratique musicale!

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée et vous souhaitons un magnifique été.

Alavetz, aprèn, joga et son!



la Fabrique à sOns

Facebook: la fabrique à sons : école de musique de

Loubens-Lauragais / fabriqueasons@gmail.com / 067684806



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Un début d'année plutôt tranquille pour le comité: une participation au « Festival » de la Fabrique à Sons en mars, la traditionnelle chasse à l'oeuf en avril et l'apéro de la kermesse des écoles - mais cela ne va pas durer!

Ci-dessous vous trouverez le riche programme prévu pour le reste de l'année!

Vous pouvez suivre l'actualité du comité aussi sur notre Facebook :
« [Comiteuf de Loubens-Lauragais](#) », mais nous espérons surtout vous trouver nombreux et nombreuses lors des événements organisés par les bénévoles du village.

Un bel été à toutes et tous!



2018	
23 juin	Fête de la musique
30 juin	Théâtre
14 juillet	Méchoui
23 au 26 août	Fête locale Samedi soir : Les Madeleines Jeux sur la place parce que nous n'avons pas le manège cette année Dimanche 11h messe Dimanche soir : accordéoniste Virgil et 2 contrebassistes
16 septembre	Vide-Grenier
23 septembre	Back to Loubens
13 octobre	Concert de jazz hybride
10 novembre	Repas à définir (choucroute/millas/ cassoulet ?)
17 novembre	Conférence JL Amestoy accordéoniste impro et musicologue suivi d'un concert suivi d'un concert avec Serge Lopez et Kiko Ruiz
9 décembre	Goûter de Noël pour les enfants du village
22 et 23 décembre	Festival du Court (à confirmer)

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Cours de stretching postural® à Loubens

Vous avez des douleurs de dos, des raideurs dans la nuque, des épaules crispées, un manque de souplesse, d'équilibre, de mobilité articulaire?

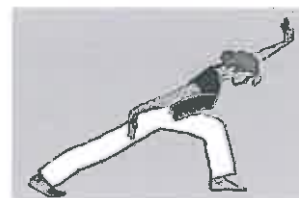
Vous êtes sportifs(ves) et voulez mieux vous préparer à l'effort?

Le Stretching Postural® pourrait être votre meilleur allié.

Cette technique aide à dénouer les tensions physiques et à combattre le stress.

Cette technique renforce la musculature profonde.

Cette technique est adaptée à tous, ados, adultes, sportifs, femmes enceintes, personnes âgées.... chacun travaille en fonction de ses propres capacités.



Venez découvrir le Stretching Postural® le 10 septembre 2018 à la salle des fêtes de Loubens à 18h.

Vous pouvez me contacter au 0614756980 et parcourir le site www.stretching-postural.com



Cours de Tai Chi Chuan

Par la pratique de mouvements souples et détendus qui visent l'étirement, l'ouverture du corps et le renforcement musculaire des jambes, le Tai Chi Chuan constitue une méthode très efficace pour améliorer la santé tout en réduisant le stress. Le corps se détend en profondeur avec un regain de vitalité.

Des gestes spécifiques pour une sensation de bien-être et une meilleure capacité d'attention.

Qui : Enseignante Brigitte Durand diplômée de la Fédération EPMM, depuis de nombreuses années je suis l'enseignement de Jean-Jacques Galinier 1° disciple du maître chinois Ding Dahong.

Rendez-vous le **vendredi soir de 18h 45 à 20h**

Salle des fêtes de Loubens

Cours d'essai offert

Contact : Association Le Grand Geste 06 67 81 93 04

e-mail : le [grandgeste@free.fr](mailto:le_grandgeste@free.fr)

Yoga relaxation

Le jeudi de 18h30 à 20h
à la salle des fêtes



Pour toute information vous pouvez
contacter l'association

"LES COCCINELLES 31 " au 05 61 83 25 08
ou par mail: mone.segura@orange.fr

Théâtre

Compagnie "Mieux vaut en rire"
Contact: Indira Lacour 06 13 08 01 92



Le lundi de 20h à 21h30 à la salle des fêtes



INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires :

Mardi :	9 h - 12 h	14h - 19 h
Mercredi :	9-h 12 h	
Vendredi :	9 h- 12 h	14 h- 17h

Le Maire sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Fermé : le lundi , mercredi et jeudi après midi

Tél : 05.61.83.27.64

mairie@loubens-lauragais.fr

Horaires déchetterie de Caraman

**Du mardi au samedi
de**

9H à 12H et de 14H à 18H

Tél : 05 61 81 43 79

Horaires de tonte

Jours ouvrables : 8h30/12h00 et 14h30/19h00

samedi : 9h00/12h00 et 15h00/19h00

Dimanche et fériés : 10h00/12h00 et 16h/18h00

Permanences de M. Gilbert HEBRARD

Conseiller Général

TOUS LES JEUDIS DE 9 H à 12H

Communauté de communes

Cœur Lauragais

05.62.18.42.80

DEPUTE

M. Sébastien NADOT

contact

sebastien.nadot@assemblee-nationale.fr

Assemblée nationale,

126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

MEDIATHEQUE MUNICIPALE:

La médiathèque municipale est ouverte le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13h30 à 15h et le samedi de 10h à 13h.

RECUP'PILES :

Dans le cadre du tri sélectif des déchets, les enfants de l'école de Loubens ont construit un récup'piles. Celui-ci se trouve à la Mairie et vous pourrez venir y déposer toutes vos piles pendant les heures d'ouverture de la mairie.

RECUP' BOUCHONS

Vous pouvez maintenant déposer vos bouchons plastique à la mairie. L'association Solidarité bouchons 31 nous a fourni un carton permettant cette collecte. Celle-ci permet à cette association de venir en aide aux personnes handicapées.

ETAT - CIVIL

NAISSANCES :

Alexis SUTRA DE GERMA : 18/02/2018

DECES :

André THURIOS : 10/02/2018